

Les bains de mer, « on y vient surtout pour s'y montrer »

Aujourd'hui, se baigner à la plage peut paraître banal. Ce n'était pas vraiment le cas au XIX^e siècle. Les bains de mer étaient des sorties pas comme les autres. Retour sur la « guerre des bains ».

Avant de séduire les visiteurs étrangers et, plus récemment, des trains entiers de touristes aux vacances annulées, la côte dinardaise savait se mettre en avant. En 1858, les premiers passagers sont amadoués par la mer et ses bienfaits. Le côté thérapeutique attire les foules. Les gens veulent trouver l'air pur et salin.

Sur la plage de l'Écluse, les bains de mer, « on y vient surtout pour s'y montrer », explique Henri Fermin, historiographe. Il y avait du snobisme. La plupart se contentaient de regarder, depuis le haut de la plage. Si des baigneurs se montraient en train de faire leur affaire, beaucoup se cachaient dans leur cabine. Celles-ci étaient simplement traînées par un cheval jusqu'à l'eau. À l'abri des regards.

« On envoyait les fous aux bains de mer »

L'histoire des bains de mer commence en 1830, à Dieppe (Seine-Maritime). Marie-Caroline, duchesse de Berry, fonde le premier « établissement des bains ». À Saint-Malo, les premiers bains débarquent vers 1840. Des plages sont réservées aux hommes vers Rothéneuf. D'autres sont pour les femmes. Puis Dinard suit la mouvance.

« Autrefois, on envoyait les fous aux bains de mer », raconte Henri Fermin. On les plongeait dans l'eau pour les calmer. » La médecine de l'époque.

En 1858, un certain Édouard Legros emménage avec ses cabines de bains sur la plage de l'Écluse. Cet ancien employé du casino de Saint-Malo a ouvert le premier établissement dans la Cité corsaire. Il s'en est allé après de nombreux problèmes



Rangée de cabines de bains de mer du casino de Dinard.

PHOTO : DR

avec la municipalité.

Les bains Legros occupent la partie ouest de la plage. Édouard Legros est mort d'une noyade en 1864. Sa veuve, « dont les archives départementales ne référencent pas le prénom », déplore l'historiographe, et son fils, Alphonse, reprennent les rênes.

« C'était véritablement la guerre des bains ! »

La compagnie est tranquille pendant quelques années. Jusqu'à la construction d'un casino sur pilotis, côté est de l'Écluse. En 1966, ce nouveau squatteur de plage crée son propre établissement de bains. Mme Legros ne tarde pas à fusionner avec eux. Alphonse Legros deviendra le directeur des bains du casino. Et également la coqueluche auprès des femmes de la région. « On ne demandait

que lui pour apprendre à nager. »

L'entreprise cesse en 1883. Au même endroit, se créent les bains de Laurent Ménétrier, un peintre en bâtiment reconverti. De là, commence la « guerre des bains ». Neuf ans plus tard, la villa Crystal est construite, côté ouest de la plage. Juste en dessous, les baquets pour laver les pieds des clients de Ménétrier. Physique oblige, la fumée remonte et embrume Crystal. Le propriétaire se plaint, les bains se déplacent vers l'est.

1903. La villa Grand-Bé se construit au-dessus des bains. Rebelote. Plainte, cabines déplacées vers l'est. Sauf que, depuis plus d'un an... c'est l'Hôtel royal qui est en construction sur la plage. Et il compte bien créer son propre établissement de bains. Ce dernier fusionnera avec Ménétrier pour former « les bains de l'avenir et des Malouines ».

La « guerre » n'est pas finie ! La petite-fille Legros reprend le goût des affaires familiales et monte, en 1905, un autre établissement. Une certaine Marguerite Janvier va installer une vingtaine de cabines en son nom...

La municipalité octroie à chacun une portion de plage. « Les uns morlaient sur le terrain des autres », décrit Henri Fermin. C'était véritablement la guerre ! »

Après la (vraie) Guerre mondiale, la municipalité interdit les établissements et crée les bains municipaux. Dont on peut toujours voir les cabines en béton sur la promenade.

Henri Fermin, historiographe spécialiste de la région, a écrit *Les bains sur la Côte d'Émeraude*, où il compile ces faits et bien plus.

Quentin SABY.

Michel Robert, point d'orgue des Dinardays

Dinard opéras d'été, Émeraude en musique et Orgues rive gauche ont rendu possibles cinq rendez-vous musicaux de haute tenue.



Entre les mains de Michel Robert, l'orgue portatif et ses deux modules, et le piano occupaient toute la scène.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Même sans la participation du Chœur de Dinard, les Dinardays, du 20 au 24 août, ont satisfait les amateurs de musique classique. À l'affiche, trois rencontres démonstrations gratuites avec les artistes et deux soirées de concert.

Lundi, la salle Stephan-Bouttet recevait l'organiste et pianiste Michel Robert pour deux rendez-vous en hommage à Beethoven, dont le concert de clôture des Dinardays devant quelque 120 spectateurs.

L'orgue en vedette

Au premier rang, un spectateur était extrêmement attentif lorsque Michel Robert jouait de l'orgue. Un instrument particulier, car portatif et modulaire, dont il est le facteur. On l'a vu à Montmartin, pour la première fois, lors du Festival rive gauche. L'orgue

n'avait alors qu'un seul module, Michel Robert en disposait de deux, lundi. Le prochain festival verra sûrement les premiers sons de l'orgue au complet, avec quatre modules, voire cinq.

L'initiative vient de l'association Orgues rive gauche et la demande exprimée par son président, Dominique Robert, était de pouvoir sortir l'orgue de sa fonction sacrée d'instrument d'église pour l'amener en tout lieu public.

Aujourd'hui, l'instrument a prouvé la pertinence de sa conception : une transmission informatisée, mais avec une tuyauterie et une console du XIX^e siècle. L'instrument a répondu aux attentes et aux sollicitations du maître organiste qui a improvisé une version mémorable de *La mer*.

Une nouvelle aventure pour le Yacht-club

Peu de compétitions à cause de la crise sanitaire, mais le Yacht-club repart vent en poupe avec un projet ambitieux.



Jérôme Gouilly Frossard et Patrick Constant, vice-président et président, à la barre du Yacht-club de Dinard.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Depuis mars, les régates ont été successivement annulées. Y compris celle de Thalassa, qui devait regrouper 50 voiliers, dans la baie de Saint-Énogat. « Bien sûr, nous avons organisé quelques balades sorties en bateaux à moteur, mais la voile manque à tout le monde », remarque Jérôme Gouilly Frossard, nouveau vice-président du Yacht-club.

Un bateau aux couleurs du club

Il n'est pas question de rester en rade, pour cette institution créée en 1928 et qui a mis en place des compétitions légendaires. « Nous avons profité de cette expérience de crise pour organiser une assemblée générale extraordinaire. Il s'en est suivi la mise en place d'un nouveau comité qui regroupe désormais 14 membres, au lieu de huit », détaille Patrick Constant, président depuis 2015.

« Nous n'avons pas de bateau aux couleurs du club. Ce sera notre projet pour l'année à venir », poursuit Patrick Constant. Reste à savoir quel sera l'heureux élu. Patrick Constant

n'en dira guère plus. « Ce sera un habitable. » Mais certainement un bateau qui ne passera pas inaperçu, si l'on en croit le sourire entendu de Patrick Constant.

L'autre projet à concrétiser sera le lancement du challenge Voiles d'Émeraude, qui réunira les Yacht-clubs de Dinard, de Saint-Lunaire, de Saint-Briac, de Saint-Jacut et de Saint-Cast.

Le Yacht-club compte 150 membres. Ils étaient 300, en 2000. « Mais l'effectif remonte régulièrement. C'est ce qui motive notre ambition à nous adapter à de nouvelles formules », note Patrick Constant. Les navigateurs apprécient d'ailleurs la bonne humeur partagée au sein de la nouvelle salle des membres, où chacun peut rêver devant la surprenante exposition de trophées.

Cet été, la conférence donnée sur le *Spray of Saint-Briac*, gréement de Guy Bernardin, disparu en mer, a fait de nombreux émules. Le *Spray of Saint-Briac* est actuellement bichonné, au Minihic-sur-Rance. Où ira-t-il après ? Le secret est bien gardé.

Tennis-club

L'Émeraude Tennis-club Dinard ouvre ses portes ce samedi et samedi 5 septembre, de 9 à 17 h, à Port-Breton. L'occasion de découvrir les installations, de s'inscrire ou se réinscrire pour la saison 2020-2021, à l'école de tennis ou aux cours adulte. Des essais sont possibles sur rendez-vous. Tél. 02 99 46 21 07.

Dinard en bref

L'ancien adjoint Jacques Dervout est décédé

Jacques Dervout, ancien adjoint chargé des finances à la ville de Dinard, de 2008 à 2014, sous le mandat de Marius Mallet, puis de Sylvie Mallet, est décédé mardi, à 68 ans. Il était bien connu du secteur économique, puisqu'il a dirigé la Sogecom pendant trente ans.

« C'est d'abord un très bon ami. Un type joyeux, chaleureux, convivial. Un homme bon, tolérant, sensible, pas compliqué. Il aimait les choses vraies, la nature, la pêche. Je l'ai connu il y a plus de trente ans, il nous a accompagnés dans notre vie professionnelle. C'était quelqu'un en qui j'avais confiance, un très bon expert », évoque Sylvie Mallet.

L'ancienne maire souligne aussi que « c'était un excellent adjoint chargé des finances. Il était à l'aise avec les budgets et parfois maladroit dans ses interventions. Il s'étonnait que la raison ne suffise



Jacques Dervout, lors d'un conseil municipal en 2014.

PHOTO : ARCHIVES

pas à démontrer la justesse. Il était, en fait, médusé par le jeu politique. Sa naïveté nous faisait beaucoup rire et lui aussi. »

Ses obsèques religieuses auront lieu vendredi, à 14 h 30, à l'église de Pleurtuit.

Le label Aire marine éducative à nouveau décerné



Ronan Houeix ; Bruno Caline, un des animateurs qui intervient avec la classe, et Louis Lanoë, un des écoliers qui a participé au projet.

PHOTO : OUEST-FRANCE

La plage de Saint-Énogat a reçu, pour la deuxième année consécutive, le label AME (Aire marine éducative) décerné par l'Agence française de la biodiversité.

Cette distinction récompense le travail de sensibilisation et d'étude réalisé par la classe de cours moyens de Ronan Houeix, enseignant à l'école Alain-Colas, en collaboration avec deux animateurs de l'association Escalier Bretagne.

Grâce à une dizaine de séances d'une demi-journée, les écoliers ont découvert la plage de Saint-Énogat à marée basse avec sa faune et sa flore marine.

Au printemps, le travail prévu sur

l'année a été interrompu du fait du confinement. Il reste quelques séances à programmer, et surtout à poser les deux panneaux pédagogiques pour l'entrée de plage, promis par la Ville. « Ce projet a permis aux élèves d'enrichir leurs connaissances du milieu et de prendre conscience de sa richesse et de sa fragilité », constate l'enseignant qui envisage de poursuivre la sensibilisation aux milieux naturels par un travail sur les déchets.

En 2019, 149 AME étaient recensées, dont 40 en Bretagne, parmi lesquelles 22 labellisées. La plage de Saint-Énogat est la seule labellisée du département.

Samedi, La Belle et le blues jouera au Grand Hôtel



Elise Lalettra et Nicolas Tavernier au Grand Hôtel

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Les vacances se prolongent sur la terrasse jardin du Grand Hôtel avec un concert La Belle et le blues, un duo de musiciens dinardais, samedi.

Elise Lalettra, accompagnée à la guitare par Nicolas Tavernier, proposera au public des chansons éclectiques. Au programme, de la chanson française (Boris Vian, Édith Piaf, Ser-

ge Gainsbourg, Jacques Brel...), de la musique du monde en 17 langues (espagnol, russe, grec, roumain, indien, gallois, italien...), de la saoul et du jazz.

Samedi 29 août, à partir de 18 h 30, à la terrasse jardin du Grand Hôtel. Contact : tél. 02 99 88 26 26

« Mes tableaux sont des conteurs d'histoires »

Miles Hyman était présent, samedi, à la galerie Vue sur mer, pour son exposition d'été.

Dessinateur, graphiste, illustrateur, peintre, l'artiste produit beaucoup. Ses nouveaux tableaux font voyager tout autant dans le monde réel que dans l'imaginaire.

Étonnant voyageur par sa peinture, ce créateur adaptateur de romans, souvent policiers, en romans graphiques, reconnaît « donner à ses instantanés l'épaisseur de l'instant d'avant et de celui d'après : en ce sens, c'est vrai, mes tableaux sont des conteurs d'histoires ».

Miles Hyman invite, incite, provoque le spectateur à suivre une femme, qui doit beaucoup à la compagnie du peintre.



Le site est parisien, l'ambiance américaine, la dominante asiatique : Miles Hyman est un étonnant voyageur du monde entier.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Un événement à annoncer ?

Connectez-vous sur notre site www.infocale.fr, saisissez votre information et la date à laquelle vous

souhaitez la voir paraître dans le journal et sur le site ouest-france.fr